

Titre : Le défi solidaire de Récré aux bois pendant le confinement

Son : [Musique douce au piano]

Hervé Devoye [Directeur de l'association Récré aux Bois] : Je m'appelle Hervé Devoye. Je suis directeur de l'association Récré aux Bois, qui se situe à Rives de l'Yon, en Vendée. Récré aux Bois est une association qui gère un centre de loisirs qui accueille les enfants les mercredis et les vacances. En parallèle, depuis quatre ou cinq ans, on met en place des actions auprès des familles pour que les parents puissent avoir une continuité éducative. On propose des ateliers parents-enfants.

Hervé Devoye : Au mois de mars avec le confinement, avec l'équipe d'animateurs permanents, on a réfléchi à comment on pouvait travailler et faire des choses que les parents puissent faire à leur enfant directement chez eux. De là est né ce qu'on a appelé le Récré à Kit. C'est une poche avec le matériel nécessaire pour faire une activité, comme au centre de loisirs, chez soi pour les enfants et les parents. On est parti sur ce principe là en se disant qu'on est capables d'expliquer ou de mettre en œuvre via un livret, des temps d'activités que les parents puissent mener chez eux.

Hervé Devoye : Notre représentant de la MAIF nous a appelé. Il était au courant via le réseau auquel on est affilié de l'action, et on a eu un temps d'échange où on a rempli ensemble le dossier pour pouvoir postuler à ce défi solidaire. Aujourd'hui, le résultat est un résultat positif puisque nous avons été sélectionnés et gagnants. On a été aidés par la MAIF à hauteur de 2 000 €.

Hervé Devoye : Concrètement, ce don, il va être utilisé pour continuer Récré à Kit puisqu'on a pioché sur des fonds propres au départ. On va aussi actionner une deuxième partie qui va plutôt être autour de conférences ou d'accompagnement sur l'intérêt d'une activité faite entre les parents et les enfants.

Hervé Devoye : La relation première, forcément c'est d'assureur à assuré. Mais le lien entre la MAIF et le monde associatif prend un tout autre sens au regard de cette relation qu'on a de réseau avec la MAIF, et du mandataire qui construit cette relation pour pouvoir nous mettre en exergue ou sous les coups de projecteur des actions du monde associatif sur le territoire.

Hervé Devoye : Avec la présidente, on a été vraiment très émus d'avoir été sélectionné puisqu'on n'est pas une très grande association. On se situe dans une petite commune. Le fait qu'on ait pu être reconnu pour le travail fait, ça nous a vraiment touchés parce que ça a été une période compliquée pour les parents. Ça a été aussi une période compliquée pour l'association. Ça permet d'avoir, j'allais dire

une reconnaissance. Aujourd'hui, on a envie de remercier la MAIF. Autant pour les salariés que les militants, puisque sans cette action de dons ou d'appels à projets, il y a des activités qu'on ne pourrait pas faire ou qui ne pourraient pas être faites. Donc pour nous, c'est une grande reconnaissance et un grand merci à leur passer.

[Logo MAIF]